

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE ANNABA

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE. SERVICE DE LA PLANIFICATION ET DU SUIVI DES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT

NIF/095923019136718

ART/23010519400

ADRESSE: 01 BD ZIGHOUT YUCEF ANNABA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° ..17../2025

Le wali de la wilaya de Annaba, direction de l'administration locale lance avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales portant:

EXTENSION DE L'ECOLE DE POLICE DE ANNABA

LOT N° 07: REALISATION DE LA TRIBUNE D'HONNEUR

ELIGIBILITE DES SOUMISSIONNAIRES;

A-CAS D'UNE ENTREPRISE UNIQUE :

1- Certificat de qualification et de classifications professionnelles en cours de validité:

Seules les entreprises possèdent un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie trois (03) ou plus en bâtiment (activité principale), sont autorisées à soumissionner.

2- Expérience de l'entreprise :

Les entreprises ayant réalisé au moins Un (01) Projet dans le domaine de bâtiment entier en TCE, justifie par Attestation de bonne exécution signée par un maître d'ouvrage public,

3- Capacités financières:: ayant réalisé au moins une moyenne de chiffre d'affaire pour les exercices 2022-2023-2024 supérieure ou égale à 1.500.000,00 DA, justifiés par les bilans d'activité visées par les services des impôts.

B-CAS D'UN GROUPEMENT D'ENTREPRISES

Dans le cadre d'un groupement momentané d'entreprises, le service contractant tient compte des capacités du groupement dans sa globalité. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier de l'ensemble des capacités exigées du groupement, dans le cahier des charges.

1- Certificat de qualification et de classifications professionnelles en cours de validité:

Conformément à l'article 57 alinéa 03 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, dans le cadre d'un regroupement dans sa globalité.

- Le chef de fil doit posséder un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie trois 03 ou plus en bâtiment (activité principale)

- Tous les membres du groupement doivent être qualifiés en bâtiment (activité principale ou secondaire) classées à la catégorie deux (02) ou plus.

2- Expérience de l'entreprise: Le chef de fil ou l'un des membres du groupement doivent avoir réalisé moins Un (01) Projet dans le domaine de bâtiment entier en TCE, justifie par Attestation de bonne exécution signée par un maître d'ouvrage public

3- Capacités financières: Le chef de file du groupement et l'ensemble des membres doivent Avoir réalisé au moins une moyenne de chiffre d'affaire supérieure ou égale à 1.500.000,00 DA, justifiés par les bilans d'activité fiscaux des trois (03) années (2022-2023-2024) visées par les services des impôts

(Moyenne de chiffre d'affaire Se fera la base de la sommation de la moyenne des chiffres au prorata de la participation de chaque membre).

NB: l'absence d'un bilan sera évalué 00 zéro, et la moyenne du chiffre d'affaire se fera sur la base de la sommation des chiffres d'affaires présentés divisée par trois.

- Les entreprises intéressées peuvent consulter et retirer les cahiers des charges auprès de la Direction de l'Administration locale sis à 01 BD zighout Yousef Annaba service de la Planification et du Suivi des Programmes de Développement (3eme étage) bureau n° 205 contre paiement de DEUX MILLE DINARS (2.000,00DA), auprès de la trésorerie de la Wilaya de Annaba.

* Les entreprises peuvent faire un recours auprès de Monsieur le Wali, en cas de difficulté lors du retrait des cahiers des Charges

Les offres doivent être accompagnées des pièces et documents en cours de validité, tel qu'exigé par le cahier des charges, doivent être présentées dans trois (03) enveloppes distinctes comme suit:

- 1- Une enveloppe portant la mention « DOSSIER DE CANDIDATURE » contenant l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges (Offre Technique).
- 2- Une enveloppe portant la mention « OFFRETECHNIQUE » contenant l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges (Offre Technique).
- 3- Une enveloppe portant la mention « OFFRE FINANCIERE » contenant l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges (Offre Technique).

Les dossiers et les pièces requises sont ceux exigés dans le cahier des charges (Offre Technique)

Les trois (03) enveloppes citées ci-dessus sont mises dans une autre enveloppe anonyme, fermée et comportant la mention:

Monsieur le Wali de la Wilaya de Annaba - Directeur de l'Administration Locale

01 BD ZIGHOUT YUCEF ANNABA

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité Minimale

N° .../2025

Objet: EXTENSION DE L'ECOLE DE POLICE DE ANNABA

LOT N° 07: REALISATION DE LA TRIBUNE D'HONNEUR

<< A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres >>

*La durée limite du dépôt des offres est fixée à (15) quinze jours à compter de la première date de parution du présent avis dans les journaux nationaux et la presse électronique ET BOMOP

* Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres le .a 12h00 mn au niveau de la Direction de l'Administration Locale; service de la planification et du suivi des programmes de développement troisième (3em étage) bureau numéro 03-14.

* L'ouverture des plis se déroulera le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 13h00mn au siège de la Wilaya de Annaba Direction de l'Administration Locale; service de la planification et du suivi des programmes de développement troisième (3em étage). Si le dernier jour correspond à un jour férié, l'ouverture des plis se fera le jour ouvrable suivant

* Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de validité de l'offre qui est (03 mois + la durée de la préparation des offres).

*Cet Avis est considéré comme une invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis